



Unilever-Côte d'Ivoire

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 8 053 000 000 francs CFA
Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi
RC: N°CI-ABJ-1969-B- 6492 Abidjan

.....

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société UNILEVER-COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 28 Juin 2013 à 10 heures en la Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères sise à Abidjan-Plateau (rue de la petite Mairie du Plateau) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs ;
- Nomination des Administrateurs ;
- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à compter de 8 heures 30 minutes.

L'inventaire, le bilan, le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2012, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE, sis à Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter **du vendredi 14 juin 2013.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION